

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 MAI 2015

Président : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire,

Présents : Monsieur BURTEAU Gilles – Mesdames BERTRAND Catherine - DESBAS Catherine - Monsieur GEORGES Patrick – Mesdames COURTOIS Nadine - COGNARD Céline - MENDEZ Emmanuelle - MILAN Marie-Laure – Monsieur THEVENOUD Guy - Madame BAILLY Monique - Messieurs MALDEREZ Alain - MOREAU Didier

Excusés : Messieurs MEUNIER Julien - BARITEL Cédric

Madame BERTRAND Catherine est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 09 avril 2015.

- PLU : modification simplifiée

Suite à la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (relative aux périmètres de protection des puits de captage d'eau potable et à l'aménagement des zones 1 AU rue de Gayand), aucune observation n'a été faite.

Le Conseil Municipal approuve cette modification du PLU. Après accomplissement des mesures de publicité, les documents modifiés seront opposables aux tiers.

- PEDT Ecole : Approbation :

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires appliquée depuis la rentrée scolaire de septembre 2013 à Salornay, Cathy Desbas, adjointe, présente au Conseil Municipal le Projet Educatif Territorial rédigé pour répondre à l'exigence du décret du 19 décembre 2014 afin de continuer à percevoir le fonds de soutien de l'Etat. Ce document présente l'organisation des activités péri-éducatives mises en place.

Un PEDT communautaire, incluant celui de Salornay, a été également établi.

- Lotissement des Tilles :

Le Maire présente l'avancement du dossier d'aménagement qui sera déposé d'ici la fin de la semaine, ainsi que les participations financières de la commune pour l'extension des réseaux électrique (8 280 € HT), éclairage public (4 200 € HT), télécom (3 840 € TTC), eau potable (7 900 € HT) et gaz (1 863,60 € TTC) nécessaires à l'alimentation des 7 lots prévus.

Le Conseil Municipal accepte ces participations et autorise le Maire à signer la convention de desserte en gaz proposée par GrDF.

La consultation des entreprises pour les travaux de viabilisation sera lancée début juin sur la plateforme e-bourgogne. La date de remise des offres est fixée au 27 juin 2015 pour un début des travaux en septembre.

- Urbanisme :

La Communauté de Communes du Clunisois prévoit la mise en place d'un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 4 communes qui disposent d'un PLU (Jalogny, La Vineuse, La Guiche et Salornay-sur-Guye) et qui ne bénéficieront plus des services de l'Etat à compter du 1^{er} juillet 2015.

Une personne sera recrutée par la Communauté de Communes ; Par ailleurs, Evelyne Borecki, agent communal, qui suit la formation spécifique proposée par le CNFPT, serait mise à disposition du futur service à raison de 3,50 H par semaine.

- SPANC :

Le Conseil Municipal accepte la modification du périmètre du SPANC du Clunisois pour l'intégration des communes de Lournand et Bray.

- GrRDF : Compteurs communicants gaz

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention proposée par GrDF pour l'implantation de coffrets et d'antennes radio réceptrices sur des bâtiments communaux pour permettre le relevé à distance des compteurs de gaz de l'ensemble des abonnés de la commune et la facturation systématique des consommations réelles (et non plus d'estimations). La redevance annuelle d'occupation est fixée à 50 €. Les compteurs existants seront remplacés par GrDF.

- Finances pacte de solidarité communautaire :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le pacte de solidarité budgétaire et fiscale proposé par la Communauté de Communes du Clunisois.

Ce pacte prévoit de :

- compenser le retour de la contribution SDIS aux communes,
- compenser une part de la baisse nette des dotations due à la contribution au redressement des finances publiques, permettant aux communes de conserver leur capacité d'autofinancement,
- compenser la baisse de la fiscalité de 2 % décidée par la commune, permettant d'accroître la solidarité entre les communes.

Le Conseil Municipal approuve ce pacte et autorise le Maire à signer les conventions correspondantes au pacte et au transfert de fiscalité.

- CHANTIERS ET DOSSIERS EN COURS :

- Construction classe supplémentaire :

Le Maire informe le Conseil Municipal des travaux supplémentaires à prévoir :

- pour le lot N° 2 : Entreprise Thimon (gros-œuvre) pour un montant de 1 560 € TTC en plus-value pour le percement d'une fenêtre supplémentaire ;
- pour le lot N° 6 : Entreprise Barraud (menuiseries intérieures bois) pour un montant de 226,56 € TTC (comprenant une plus-value de 1 557,12 € TTC pour la fenêtre supplémentaire et divers et une moins-value de 1 330,56 € TTC pour les grilles à plafond) ;

Ces avenants seront passés par le Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal accepte les devis :

- de l'entreprise BARRAUD pour le remplacement de la porte d'entrée de la classe du bâtiment central (côté rue de Chatille) et l'installation d'un volet roulant, pour un montant de 3 305 € TTC ;
- de l'entreprise VERDOT pour l'installation d'une chaudière gaz indépendante pour le logement communal de l'école, pour un montant de 5 657 € TTC.

Une consultation de fournisseurs pour l'équipement numérique de cette classe sera lancée.

- Travaux assainissement rue de Confle :

La réception des travaux de la 1^{ère} tranche a eu lieu le 19 mai 2015.

La mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la tranche conditionnelle 2 (correspondante à la reprise des tronçons et branchements générant moins d'Eaux Claires Parasites Permanentes) a été commandée à JDBE qui fournira une évaluation technique et financière pour début juillet.

- Plan de désherbage : Un premier rapport sera fourni par le prestataire pour le 1^{er} juillet 2015 ; le rapport final est attendu pour le 1^{er} octobre 2015.

- Vestiaires Foot : les travaux de réfection d'un vestiaire (peinture, faïence, débord de toiture) seront réalisés durant l'été en partie par les employés communaux.

- COUPE D'AFFOUAGE :

Sur les conseils de l'ONF, le Conseil Municipal demande la délivrance de la coupe d'affouage N° 7 de La Roche pour l'exercice 2016.

L'Adjoint informe le Conseil Municipal de la vente de bois sur pied des parcelles 15A à 17A du bois de Tremblay par l'ONF à l'entreprise GONNEAUD à Sigy-le-Chatel pour 3 341.80 € (325 m³).

- QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- de la réunion d'information du 04 mai 2015 avec la DDT sur les nouvelles normes d'accessibilité des ERP et l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui doit être mis en place pour le 26 septembre 2015 ;
- du recrutement de Clotilde Petit, en contrat temporaire, pour remplacer Charlotte Goudard, en congé de maladie prolongé, notamment pour les activités péri-éducatives à l'école et pour le camping, jusqu'en août ;
- de l'ouverture du camping municipal le 23 mai 2015 ; une visite des travaux d'extension réalisés est programmée le 30 mai 2015 ;
- des sorties de découverte de l'ENS de La Roche animées par M. Desbrosse les samedis 30 mai et 04 juillet 2015
- de la fête patronale et du pique-nique populaire du 07 juin 2015 ;
- de la remise des dictionnaires aux élèves de CM2 le 22 juin 2015.

Guy Thévenoud, nouveau président de l'association DACC, présente le programme des expositions

« Révélation » de cet été, selon une nouvelle formule avec un soutien à deux projets culturels (une potière en résidence en juin et une présentation en juillet dans le cadre du projet « Fémin'art », avec des ateliers artistiques au Moulin de la Clochette).

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 7 juillet 2015 (finalement avancée au 25 juin)